



MAIRIE DE COGOLIN - SERVICE ANIMATION JEUNESSE  
GUICHET UNIQUE - AVENUE DES MÛRIERS - 83310 COGOLIN (entre la poste et le stade)  
FICHE D'INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTS ACCUEILS  
ANNÉE 2020-2021

## DOSSIER INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

À RETOURNER AU GUICHET UNIQUE DU 08 JUIN AU 10 JUILLET 2020

**Tout dossier non déposé directement aux agents ou incomplet ne sera pas accepté.**

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE	EMS	<input type="checkbox"/>
DOSSIER PÈRE <input checked="" type="checkbox"/>	PÉRI	<input type="checkbox"/>
DOSSIER MÈRE <input checked="" type="checkbox"/>	CANTINE	<input type="checkbox"/>

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM	PRÉNOM	
AGE	CLASSE EN SEPT 2020	ÉCOLE
SEXЕ	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

RÉSIDE-T-IL AVEC LE PÈRE ET /OU LA MÈRE ? .....

EN GARDE ALTERNÉE ?  OUI  NON

**ATTENTION : En cas de garde alternée, les 2 parents rempliront chacun leur dossier respectif.**

Si oui, cocher les semaines qui vous concernent :  paires  impaires

### INFORMATIONS CONCERNANT LA FAMILLE :

**NOM ET PRÉNOM DU PÈRE OU BEAU-PÈRE :** \_\_\_\_\_

ADRESSE PERSONNELLE : \_\_\_\_\_

TRAVAIL : \_\_\_\_\_

Tél. Travail : \_\_\_\_\_ Tél. Personnel : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'assurance + n° de police : \_\_\_\_\_

**NOM ET PRÉNOM DE LA MÈRE OU BELLE-MÈRE :** \_\_\_\_\_

ADRESSE PERSONNELLE : \_\_\_\_\_

TRAVAIL : \_\_\_\_\_

Tél. Travail : \_\_\_\_\_ Tél. Personnel : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'assurance + n° de police : \_\_\_\_\_

N° ALLOCATAIRE CAF : \_\_\_\_\_

### ADULTES AUTORISÉS À VENIR CHERCHER L'ENFANT (*UNIQUEMENT DES PERSONNES MAJEURES*) :

NOM _____	lien de parenté _____	n° tél _____
NOM _____	lien de parenté _____	n° tél _____
NOM _____	lien de parenté _____	n° tél _____
NOM _____	lien de parenté _____	n° tél _____

## RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'ENFANT SUIT-IL UN RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER ? :  OUI  NON

SI OUI LE(S)QUEL(S) : \_\_\_\_\_

A-T-IL DES ALLERGIES ? : **(si oui, voir ci-dessous car un PAI est à fournir)**

MÉDICAMENTEUSES :  OUI  NON

AUTRES :  OUI  NON

ALIMENTAIRES :  OUI  NON

PRÉCISER LA CAUSE DE L'ALLERGIE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

A-T-IL UNE PRISE EN CHARGE MEDICALE PARTICULIERE NECESSITANT **UN PAI** (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ) ?

OUI  NON

*Si votre enfant présente une pathologie à risques (asthme, épilepsie, maladie, allergie, etc...), un PAI est à établir avec l'école et la PMI (de 3 à 5 ans) ou la Médecine Scolaire (à partir de 6 ans). L'accès de l'enfant aux services périscolaires et cantine ne sera possible qu'après délivrance de ce document au Guichet Unique.*

SUIT-IL UN TRAITEMENT MÉDICAL ?  OUI  NON

*SI OUI* : joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

**AUCUN MÉDICAMENT NE POURRA ÊTRE ADMINISTRÉ SANS PAI AVEC ORDONNANCE.**

PORTE-T-IL DES LUNETTES, LENTILLES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, etc.... ?  OUI  NON

SI OUI LE(S)QUEL(S) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### MÉDECIN DE FAMILLE

NOM :	ADRESSE :	TÉL :		
L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ? (ENTOURER SI OUI BARRER SI NON)				
RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	SCARLATINE

Entourer la phrase souhaitée :

J'AUTORISE - N'AUTORISE PAS le responsable à faire hospitaliser mon enfant en cas d'accident.

INDIQUER TOUTES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION...) EN PRÉCISANT LES DATES ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

### DONNEES PERSONNELLES

en soumettant ce formulaire j'accepte que mes informations soient exploitées dans le cadre de l'inscription à l'école municipale, à l'accueil périscolaire, à la restauration scolaire et atteste avoir pris connaissance des mentions d'informations concernant le traitement de mes données à caractère personnel.

## INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

SOUHAITEZ-VOUS INSCRIRE VOTRE ENFANT (places limitées) ?

MATIN de 7h30 à 8h20

- |                               |   |                             |                                |
|-------------------------------|---|-----------------------------|--------------------------------|
| <input type="radio"/> SEMAINE | <input type="radio"/> PLANNING FOURNI 15 JOURS À L'AVANCE |                             |                                |
| <input type="radio"/> LUNDI   | <input type="radio"/> MARDI                               | <input type="radio"/> JEUDI | <input type="radio"/> VENDREDI |

HEURE APPROXIMATIVE D'ARRIVÉE DE L'ENFANT :

SOIR de 16h30 à 17h30

- |                               |   |                             |                                |
|-------------------------------|---|-----------------------------|--------------------------------|
| <input type="radio"/> SEMAINE | <input type="radio"/> PLANNING FOURNI 15 JOURS À L'AVANCE |                             |                                |
| <input type="radio"/> LUNDI   | <input type="radio"/> MARDI                               | <input type="radio"/> JEUDI | <input type="radio"/> VENDREDI |

SOIR de 17h30 à 18h15

- |                             |                             |                             |                                |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <input type="radio"/> LUNDI | <input type="radio"/> MARDI | <input type="radio"/> JEUDI | <input type="radio"/> VENDREDI |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|

HEURE APPROXIMATIVE DE DÉPART DE L'ENFANT :

*PRÉCISER LES DATES*

- DU 1 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE
- DU 2 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE
- DU 4 JANVIER AU 19 FÉVRIER
- DU 8 MARS AU 23 AVRIL
- DU 10 MAI AU 5 JUILLET

 *PONT DE L'ASCENSION DU 13 AU 16 MAI 2021*

POUR UN ENFANT SCOLARISÉ AU RIALET, Y A-T-IL INSCRIPTION AU BUS ?

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| <input type="radio"/> OUI   | <input type="radio"/> NON  |
| <input type="radio"/> MATIN | <input type="radio"/> SOIR |

SI OUI, REMPLIR LE DOCUMENT ANNEXE DISPONIBLE AU GUICHET UNIQUE

## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE (*15 JOURS A L'AVANCE*)

VOTRE ENFANT FRÉQUENTERA-T-IL LE RESTAURANT SCOLAIRE?      OUI      NON

MATERNELLE      OU      ÉLÉMENTAIRE

FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE      OUI      NON      *LE NON EST SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION*  
LUNDI      MARDI      JEUDI      VENDREDI

*PRÉCISER LES DATES*

- DU 1 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE
- DU 2 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE
- DU 4 JANVIER AU 19 FÉVRIER
- DU 8 MARS AU 23 AVRIL
- DU 10 MAI AU 5 JUILLET

 *PONT DE L'ASCENSION DU 13 AU 16 MAI 2021*

POUR LES PARENTS EN CONTRATS SAISONNERS, PENSEZ A DEPOSER AU GUICHET UNIQUE VOTRE CONTRAT OU PROMESSE D'EMBAUCHE DES QUE POSSIBLE AFIN DE VALIDER LA REINSCRIPTION DE VOTRE ENFANT POUR LA SAISON.

## PRÉ-INSCRIPTION À L'EMS (ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS) AU COSEC LES MERCREDIS MATINS

SOUHAITEZ-VOUS INSCRIRE VOTRE ENFANT? (places limitées) : *PRECISER LES DATES SI NECESSAIRE* :

- DU 1 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE
- DU 2 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE
- DU 4 JANVIER AU 19 FÉVRIER
- DU 8 MARS AU 23 AVRIL
- DU 10 MAI AU 23 JUIN
- Je m'engage à m'assurer de la présence des animateurs avant de laisser mon enfant pour les activités et à être présent (e) à la fin des séances pour le reprendre en charge.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS, AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET APPROUVE LES DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS INTÉRIEURS.

Lu et approuvé

à Cogolin le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature

## PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES (ENTOURER LES DOCUMENTS MANQUANTS)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS                                  | <input type="radio"/> LIVRET DE FAMILLE  |
| <input type="radio"/> VACCINATIONS À JOUR ( <b>à donner à chaque nouvelle inscription et EAL</b> ) | <input type="radio"/> ATTESTATION D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ET EXTRASCOLAIRE                        |
| <input type="radio"/> DERNIER AVIS D'IMPOSITION POUR LES EAL                                       | <input type="radio"/> CONTRAT DE TRAVAIL DES 2 PARENTS OU ATTESTATION D'EMPLOYEUR OU KBIS DE MOINS DE 3 MOIS |
| <input type="radio"/> LES 2 DERNIÈRES FICHES DE SALAIRE DES 2 PARENTS + CELLE DE DECEMBRE 2019     |  |

## LE RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

POUR LES FAMILLES SOUHAITANT BÉNÉFICIER DU PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT RÉCURENT LE 5 DU MOIS

POUR LES FAMILLES SOUHAITANT RENOUVELER LE PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

En cas d'inscription occasionnelle, modification ou annulation, il est impératif de nous retourner votre demande par *courrier écrit ou par mail au moins deux semaines à l'avance*.

Afin de faciliter vos paiements, la Ville de COGOLIN met à votre disposition le service en ligne « PORTAIL FAMILLES » sur le site [cogolin.fr](http://cogolin.fr).

Il s'agit d'un espace personnel et sécurisé, accessible 24h/24 et 7 jours / 7, qui vous permet d'accéder à votre compte et de régler vos factures de restauration scolaire et de périscolaire par carte bancaire.

Pour adhérer au « Portail Familles », il suffit de remplir les champs ci-dessous :

- J'opte pour le règlement électronique via le Portail Famille :  Oui  Non
- Je renseigne mon adresse mail pour bénéficier du Portail Familles :

Pour nous joindre : 04.94.54.78.35 ou 04.94.54.76.30 - Mail : [guichetunique@cogolin.fr](mailto:guichetunique@cogolin.fr)

UNE BOITE AUX LETTRES EST À VOTRE DISPOSITION AU GUICHET UNIQUE

AVENUE DES MURIERS 83310 COGOLIN (ENTRE LA POSTE ET LE STADE)

<https://facebook.com/Cogolin-Animation-Jeunesse>

## CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE ANIMATION JEUNESSE

ÉCOLE	CLASSE	CANTINE	PAI	APC	DEROGATION LE :	BUS	EMS	PÉRISCOLAIRE							
								MATIN							
PÈRE : CDD - CDI - SAISONNIER					MÈRE : CDD - CDI - SAISONNIER										
DATE ET NOM DE L'AGENT :				OK AB		OK CHRONO		OK MAIL							
OBSERVATIONS															
MODIFIÉ LE --/--/---- PAR															
ANNULÉ LE --/--/---- PAR															